

LES CHALUTIERS DES ARMATEURS

VA-T-ON LAISSER longtemps sans travail, les marins d'Algérie ?

Nous avons été les premiers à signaler dans la presse quotidienne le conflit de la pêche qui menaçait de laisser sans travail de nombreux pêcheurs algériens.

Il ne s'agit pas cette fois-ci d'un conflit mettant aux prises armateurs et pêcheurs. Dans ce cas, au contraire, les intérêts des uns et des autres sont solidaires. Il s'agit de l'importation des poissons du Maroc.

C'est là une très grave question puisqu'elle touche à l'économie impériale. Le seul fait qu'elle puisse se poser prouve d'ailleurs combien les affaires de l'Empire France-Colonies sont mal gérées ou plutôt mal organisées.

Que réclament donc les armateurs de la pêche d'Algérie? L'arrêt total de l'importation des poissons du Maroc? Non. Mais leur contingentement, ce qui est déjà fait d'ailleurs et surtout la réglementation de leur pêche.

En effet, lorsque le poisson du Maroc est revendu sur les marchés on origine n'est pas indiquée aux acheteurs qui risquent d'être trompés sur la qualité véritable de la marchandise qu'ils achètent. D'autre part, les revendeurs acquièrent dans les pêcheries, partie poissons du littoral algérien, partie poisson du Maroc. Ils mélangent le tout et « font une moyenne ». Assurés ainsi d'écouler facilement leurs produits, ils ne prennent qu'une quantité restreinte de poissons du littoral et provoquent ainsi une baisse des cours.

Or, en ce moment, la pêche sur la côte algérienne donne de bons résultats. L'approvisionnement des

marchés est donc abondant. La population aurait tout intérêt à connaître ce qu'elle achète. Le poisson du Maroc, moins frais, est forcément déprécié, le poisson du littoral qui « sort de l'eau », vaut plus cher. Entre ces qualités différentes, chacun peut choisir. En outre, beaucoup de personnes, en ce moment, hésitent à acheter du poisson par crainte d'être trompées. C'est encore une raison de sous-consommation, partant de baisse de prix.

Il semble donc tout à fait équitable d'exiger l'appellation d'origine. Nous n'ignorons rien des difficultés pratiques que soulève l'application de cette mesure. C'est là surtout que l'administration doit intervenir.

Les armateurs d'Alger ont déjà désarmé. Ceux de Beni-Saf, d'Oran, de Mostaganem, de Ténès, de Cherchell, de Bougie, de Djidjelli, de Bône sont sur le point d'en faire autant. C'est donc toute une industrie nourrissant des centaines et des centaines de familles qui va se trouver arrêtée.

Nous sommes donc en droit d'exiger du Gouvernement général qu'il réunisse, sans délai, la Commission supérieure des Pêches et surtout qu'il appelle à siéger à cette commission des représentants qualifiés des armateurs et des pêcheurs.

Les marins gagnent bien juste de quoi vivre. Ils n'ont pas d'économie, pas de crédits. L'arrêt de la pêche, en cette saison, c'est pour eux la misère à brève échéance.

Que le conflit actuel soit donc immédiatement résolu.

H. Q.

« En 1938, en Algérie, il est pêché 274 tonnes de bonite pour 76 tonnes de thon rouge. »

En 1939, il y a 76 chalutiers en Algérie.

Dans *l'Echo* (Angoulême) du 19 novembre 1942

**Des Français fuient
l'Afrique du Nord**

Malaga, 18 novembre. — Au cours de la journée d'hier, toute une série de bateaux de pêche venant d'Algérie sont entrés dans le port espagnol, où ils ont débarqué un grand nombre de Français qui ont déclaré avoir été obligés de fuir devant la terreur qui règne actuellement en Afrique du Nord contre ceux qui veulent rester fidèles au Maréchal.

Dans *l'Echo d'Alger* du 29 novembre 1944

CHIFFALO

Journée de l'Entr'aide française. — Quête faite par les conseillers du village : établissements D. Mercurio, établissements Peachem et marchands de poissons : 20.500 fr., somme remise à M. le Maire de Téfeschoun. Une quête faite parmi les patrons pêcheurs et pêcheurs, 2.300 fr., remise à l'Inscription maritime de Castiglione.

Dans *Tunisie France* du 23 février 1949 : « *L'Assemblée algérienne a adopté un projet modifiant l'organisation professionnelle des pêches maritimes en Algérie.* »

« Ravitaillé » par des militaires peu scrupuleux

**Un lamparo d'Arzew
pêchait au plastic**

Un membre de l'équipage est
sérieusement blessé

14 janvier 1953

PÊCHERIES ALGÉRIENNES

Conserves et Salaisons de Poissons

E^{TS} MERCURIO

La plus ancienne et la plus importante Maison d'Afrique du Nord

Siège Social :

CHIFFALO (Alger) Tél. 0-01 Télégr. : Dimercurio-Chiffalo



PÊCHERIES ALGÉRIENNES
MAISON FONDÉE EN 1897

A. Dominique Mercurio

LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'ALGERIE

TELEPHONE (N°1)
Agence Télégraphique
DIMERCURIO CHIFFALO
RUE MERCEY 4212

SIÈGE SOCIAL:
CHIFFALO
ALGERIE

Le 25 JUIN 1953

nts TOUJOURS rend
place du marché
SAINTE AMAND
(cher)

Usines et Salaisons:
M. HENRI SIF
T. TENES
C. CHERCHE
P. PASSO
D. CHIFFALO
GASTON IDJER
ALGER
MARSEILLE:
11, Avenue Claude Marot
TÉL. N° 49 21

Depuis Mars Concours
Exposition Paris 1925
Marsaille 1900

Col. / R.D. / 2207

Monsieur,

Nous vous remercions réception de votre lettre du 26 courant,

veuillez vous adresser à notre agent de SAINT AMAND, MR GIRAULT 18 rue porte de Bourges, pour demande de prix ou commentaires éventuels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Bouquet

www.delcampe.net

25 juin 1953

La pêche maritime en Algérie (II)

Nos pêcheurs apportent 2 milliards par an à l'économie algérienne

Nous avons précédemment montré ce que représentaient en Algérie, sur le plan économique, la pêche au chalut et la pêche au poisson bleu.

Le troisième mode de pêche est celui que l'on appelle « la pêche aux petits métiers ».

La classification des petits métiers comporte toutes les pêches pratiquées le long de la côte à l'aide de petits bateaux montés par un, deux ou trois hommes d'équipage. Si cette pêche a un faible rendement, elle joue un rôle humain important du fait du grand nombre de marins qui s'y adonnent, puisque ce nombre dépasse actuellement celui des équipages de chalutiers.

Il s'agit toujours de captures d'un poisson fort beau que les consommateurs n'hésitent pas à payer à un prix élevé : les langoustes, en particulier, s'écoulent sur les marchés aux plus hauts cours.

Cette dernière pêche est pratiquée à titre saisonnier, car les fonds à langoustes de l'Algérie ne sont pas assez peuplés pour permettre une exploitation importante. Elle s'effectue à l'aide de nasses calées en petit nombre.

De même, la récolte de mollusques est minime.

Devant la plage de Turgot, dans le département d'Oran, on récolte quelques quintaux de Vénus Gallina L en zone salubre.

Les gisements de bivalves *Dorax trunculus* aux environs d'Alger ou de Bône, qui vivent dans les régions polluées, ne sont pas exploités, si ce n'est à titre clandestin et pour des quantités faibles.

Des tentatives de récolte sur des bancs de moules de rochers (*Mytilus Chloromya africana*) sont amorcées.

Enfin, des essais de Mytiliculture ont été tentés dans le lac Melah, au voisinage de La Calle. Des installations sur cordes et sur fascines ont été mises en place en 1952 et l'élevage a été commencé avec du naissain de *Mytilus gallo-provincialis* provenant du lac.

Le tableau ci-après fait ressortir l'activité de la pêche aux petits métiers, qui fournit de 1.500 à 2.000 tonnes par an de poisson de qualité.

1950 : 500 bateaux (tonnage brut

de voir les chalutiers augmenter leur puissance, leur tonnage et leur équipement (sondeurs), entreprendre la prospection de nouveaux fonds en eau profonde et utiliser des engins pêchant entre deux eaux (filets du type Larsen).

En ce qui concerne la pêche au poisson bleu, l'utilisation de grands bateaux, équipés de filets à rendement élevé, lui permettrait de dépasser le stade quasi artisanal actuel et d'alimenter une industrie florissante de la conserve.

L'absorption du poisson pêché pourrait être aidée par des ententes entre usiniers et pêcheurs portant

sur les prix, l'utilisation des sous-produits, une meilleure organisation de la production, de la répartition, de la transformation des produits de la pêche.

En vue de favoriser l'essor de la pêche algérienne, les Pouvoirs publics ont institué le crédit à la pêche.

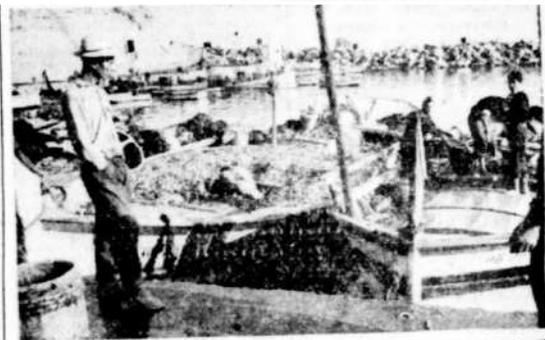
Les pêcheurs peuvent obtenir des prêts à taux d'intérêt réduit pour la modernisation de leur équipement, le remplacement des chalutiers de moins de 30 tonneaux.

L'industrie de la conserve peut également bénéficier de mesures d'aide financière de l'Algérie.

L'ANCHOIS NE MANQUAIT PAS SUR LE PORT DE NEMOURS

Grande animation sur le port de Nemours hier matin : une belle pêche, des tonnes d'anchois emplissant les bateaux à ras-bord, un va-et-vient incessant de paniers chargés amenés jusqu'aux fabriques de conserves. Un jour faste pour les patrons des lamparos, qui n'ont pas toujours pareille chance.

Sur notre dernier cliché : Le chien de mer, dont l'aspect insolite effarouche une fillette, a été pris aussi dans les filets, victime de sa voracité.
(Photo R.P. « L'Echo d'Oran »).



10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

LA PÊCHE ALGÉRIENNE CHERCHE SA VOIE

— 1 —

LE problème de la pêche en Algérie est du genre casse-tête. Il est mal déterminé, en général, mal connu, très complexe et les opinions diffèrent chez ceux-là mêmes qui en connaissent les données. Pour le bien comprendre, il faut être versé depuis longtemps dans les choses de la mer, et même les initiés n'en parlent qu'avec circonspection. Pour avoir une chance de le résoudre, il faudrait être dégagé de toute contingence et l'embrasser dans son ensemble, le considérer d'assez haut, sans oublier toutefois qu'une décision peut écarter du monde vers le bas.



Le retour d'un chalutier d'Oranie. C'était il y a une quinzaine à Béni-Saf, le premier port de pêche d'Algérie.

(Photo F. Garcia)

Il s'agit de résoudre un problème d'intérêt général. Et, dans ce but, d'abord de bien le poser. En fait, il repose sur un trépied délicat, m'a dit un initié : les trois données classiques, économique, sociale, politique. Suivant qu'on envisage le problème sous l'aspect économique ou social, il peut avoir des solutions différentes. Si vous cherchez la solution purement économique du problème en vue d'intensifier la pêche par de nouveaux moyens pour nourrir de poisson le plus de monde possible et, le cas échéant, exporter, vous menacez l'artisanat de la pêche, déjà en régression.

Mais, première question — et Dieu sait que l'on s'en pose beaucoup à propos de la pêche algérienne : Est-il opportun de sacrifier le social à l'économique ? Pour parler clair, vaut-il mieux faire travailler 10 pêcheurs seulement, au lieu de 40, en vue d'une production de poisson bien décuplée grâce à des filets plus puissants, quitte à donner du travail à 30 nouveaux ouvriers dans les usines de conserve, ou bien 40 pêcheurs avec les moyens actuels et des apports moindres de poisson.

« Arrête-t-on le progrès ? »

— Arrête-t-on le progrès ? nous a dit l'initié. Non ! Voyez ce qui s'est passé pour les métiers à tisser. Donc il faut se tourner résolument vers l'économique, la forte production, l'intérêt général. Quitte, pendant une période transitoire, à venir en aide à ceux qui, vivant jusqu'ici du métier de la mer, n'en tireront plus leur nourriture parce qu'on pêchera plus avec moins de pêcheurs. Il faudra recenser ces gens-là dont certains, il faut le dire, gagnent chaque mois des sommes ridicules. Mais n'oublions pas, en contre-partie, qu'une pêche à plein rendement pourrait occuper un personnel accru dans

« C'est un filet qui coûte cher, dit-on encore, et le petit artisan de la pêche ne pourra l'acheter ; des sociétés seules disposeront des capitaux nécessaires. Ainsi, on a peur que le « capitaliste de la conserve » mette la main sur la pêche. Ces craintes sont justifiées. Il est certain que le jour où l'on adoptera un tel filet il y aura, si l'on ne prend pas assez de précautions, un marasme chez les artisans pêcheurs.

— Mais si-je demandé, la solution du problème de la pêche qui est chargé de la trouver ?

— Eh bien ! m'a dit l'initié, c'est la direction des Travaux publics qui s'occupe des questions de pêche en Algérie, plus particulièrement son bureau de la Marine marchande et des pêches, dirigé par un administrateur des services civils qui connaît peut-être la mer parce qu'on l'aperçoit du Gouvernement général.

« C'est triste à dire, mais personne au Gouvernement général ne connaît bien le problème de la pêche, personne n'est capable de lui trouver une solution.

« A force de répéter que la haute administration manquait de compétences en matière de pêche, un arrêté du 31 mai 1955 a créé une commission d'études pour l'organisation de la pêche en Algérie. Je livre sa composition à votre réflexion. Elle comprend, en autres personnalités, l'inspecteur général des Travaux publics et des transports, celui du Ravitaillement, le directeur général des Finances, le directeur du Commerce et de l'Industrie, un ingénieur ou un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées attaché à la direction des Travaux publics et des transports.

« Pourquoi pas le directeur des services vétérinaires ?... Vous imaginez ces honorables hauts fonctionnaires donnant leur avis sur les procédés de capture du poisson et les types de bateaux à préconiser ! C'est là un défi au bon sens. Qu'on consulte ces hauts fonctionnaires sur un tel problème dérivé de la pêche.

22 juillet 1955

Toute la population de Mers-el-Kébir a assisté à la bénédiction du nouveau port de pêche

Il n'est pas exagéré d'affirmer que toute la population de Mers-el-Kébir s'était donné rendez-vous, hier dès 17 heures, sur les terre-pleins de l'ancienne « Sardine » pour assister à la bénédiction du nouveau port de pêche, qui construit par la Marine nationale sera désormais le plus moderne d'Afrique du Nord.

L'événement était d'importance, surtout parce qu'il marquait l'aboutissement heureux de douloureuses appréhensions, grâce à une entente qui pourrait servir d'exemple en d'autres domaines entre les représentants de nos deux marines qui, en fait, n'en font qu'une au service du pays. Et sans forcer non plus la note sentimentale, l'on était bien tenu de constater l'immense joie qui éclairait les visages de ces braves travailleurs de la mer et des membres de leurs familles, joie à laquelle se mêlait une vive reconnaissance aux deux artisans de cette profitable collaboration : le contre-amiral Gell et M. Janvier Ferrara.

Aux côtés du Préfet maritime de la IV^e Région et du délégué-maire, l'on notait la présence du capitaine de vaisseau Dumontell, commandant la base navale; du commandant Recquet, chef du 4^e Bureau de l'Amirauté; de MM. Joseph Scotto et Louis Dutoiro, présidents, respectivement du syndicat des patrons et marins-pêcheurs et du comité régional des pêches; de M. Journau, président du Syndicat d'Initiative et président directeur général de la SOTAC; de M. Ducros, président régional des anciens « Cois Bleus », etc...

Il y avait aussi, près de l'abbé Roché, aumônier de la Marine, qui allait officier, le chanoine Fauc, supérieur du Séminaire, et deux prêtres, enfants de Mers-el-Kébir, les abbés Peruffo et Henri Julien, qu'entouraient les adhérents et adhérentes des groupements religieux : les membres patriarcaux sous leur mantelet bleu ciel, avec leurs cheveux blancs et leur visage tanné par le vent du large; la Confrérie Saint-Michel, les chorales des Enfants de Marie auxiliaire et Saint-Pierre; la Conférence Saint-Vincent-de-Paul.

Cérémonie face à la mer

Devant le plan incliné de la cale de halage, où tous les bateaux, du chalutier au minuscule youyou, arboraient le pavois des grands jours, l'abbé Roché demanda à l'Étoile des pêcheurs de les guider dans leur dur et périlleux métier, puis évoqua avec à-propos le miracle évangélique du lac de Tibériade.

Des chants judicieusement choisis devaient accompagner la bénédiction du nouveau port : « Ave Maria Stella », le « Magnificat » en faux bourdon, « Vierge fidèle », de Moreau, et pour terminer un cantique à Saint-Michel : « A toi notre reconnaissance ».

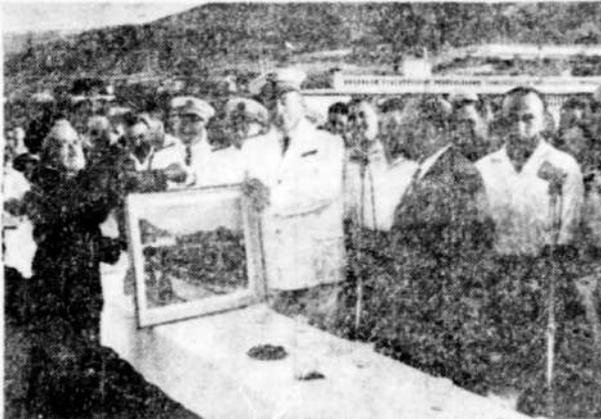
A peine le prêtre achevait-il son incantation liturgique qu'une pétarade napolitaine, allumée comme le veut la tradition ancestrale de ces courageux pionniers en terre française d'Afrique, faisait vibrer l'air calme du soleil coiffant et... se diriger la foule vers les immenses tables où elle était conviée à célébrer l'événement verre en main.

Paroles et... geste de satisfaction

M. Janvier Ferrara évoqua d'une façon très émouvante les fluctuations du... navire kébirien qui, semblable à celui de Lutèce, ne s'ombrage pas, et il se plut à rendre un vif hommage à l'esprit compréhensif de

de notre Marine d'Algérie ne pouvaient qu'accentuer l'atmosphère « de famille » de cette mémorable cérémonie, qui fut également une grande et belle fête populaire, celle de braves pêcheurs qui croient plus que jamais en la bonne étoile de leur saint patron.

Firmin ELLUL



La reconnaissance des pêcheurs envers le contre-amiral Gell : leur doyen offre au Préfet maritime une très belle peinture représentant le vieux port.

l'amiral Gell, puis au talent de l'ingénieur général Heuré et de ses collaborateurs.

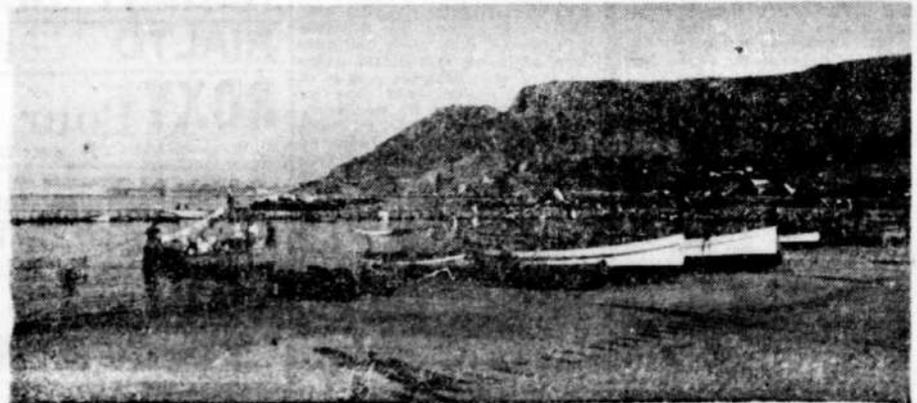
— En vous dédiant cette journée, dit-il au Préfet maritime, Mers-el-Kébir, village de traditions, Mers-el-Kébir, paisible port de pêche qui n'aspire qu'à vivre longtemps au sein de notre gigantesque port de guerre, orgueil de notre péninsule maritime, Mers-el-Kébir fait mieux. Elle met un comble à ma joie en me chargeant de vous faire remettre par un de nos plus vieux pêcheurs ce modeste souvenir.

Et c'est, aux applaudissements de la foule, le valeureux doyen Raymond Roméo qui offre à l'amiral Gell un splendide tableau représentant le vieux port qui, bientôt, disparaîtra sous les pelletées de terre des puissants engins mécaniques.

Les remerciements du chef estimé



Devant la cale de halage, le prêtre va donner la bénédiction.



Le nouveau port de pêche avait belle allure avec ses embarcations pavoisées.

LA PECHE A ARZEW

Les belles journées d'hiver favorisent les pêcheurs d'Arzew. En attendant les statistiques du mois de décembre, les chiffres officiels des apports, pour novembre, ont été de 36.098 kilos (chalutiers) et 70.219 (lamparos), représentant, à la criée, 10 millions 394.125 francs.

Voici une vue partielle du marché, une autre du port, prises un de ces après-midi par un de nos reporters.

(Photos « L'Echo d'Oran »)



27 décembre 1955

ARZEW

20 BATEAUX RAMÈNENT DES CENTAINES DE THONS

Une vingtaine de bateaux de pêche d'Arzew ont capturé en quatre jours plusieurs centaines de thons.

Pêche miraculeuse, certes, mais non pêche de hasard. La détection du thon est plus le fruit de l'expérience que du calcul, nous ont dit de braves marins. Certains signes ne trompent pas. La nuit c'est d'abord une mer phosphorescente. Le jour c'est encore un bouillonnement, un clapotis, qu'on peut déceler seulement par mer calme; c'est enfin une surface de mer unie au milieu de flots plus ou moins tourmentés qui marquent le passage d'une troupe de thons à plus ou moins grande profondeur.

Mille six cents thons, d'un poids total de 29.000 kilos, ont été vendus

à la criée. Pour un prix moyen de vente de 270 francs le kilo, ils ont donc rapporté aux pêcheurs la coquette somme de 7.830.000 francs. Mais que de nuits blanches, que de journées de dur labeur cela ne représente-t-il pas pour capturer en quelques jours de l'année ces magnifiques animaux aux muscles vigoureux, le plus riche des aliments que l'on puisse tirer de la mer ?

Nous ne saurions que trop remercier M. Diacono, Lubrano, Toscanini et toute la compagnie du thon, qui ont voulu faire profiter de l'aubaine les écoliers des cantines scolaires municipales en leur offrant deux de ces poissons, dont ils se sont régalez.

F. LINARES.



22 janvier 1956

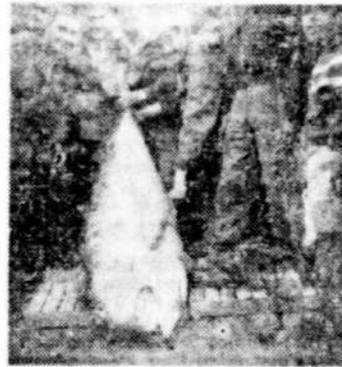
BENI-SAF

DEUX BELLES PRISES

Si les pêches miraculeuses se font de plus en plus rares, il arrive tout de même à nos chalutiers de faire des prises dignes de retenir l'attention. C'est ainsi que ces derniers jours, nous avons vu débarquer sur les quais de la pêcherie, deux pièces particulièrement remarquées.

C'est tout d'abord le chalutier « Monique Marie-Th », appartenant à la nouvelle société de pêche Charbit Miguel et Cie, qui a ramené dans ses filets un de ces poissons appelés « Marocco », mesurant 3 mètres de longueur et d'un poids de 450 kilos environ.

Ce poisson est redouté des pêcheurs, car il s'attaque aux filets qu'il détériore de ses puissantes mâchoires afin d'y faire des déchirures par lesquelles le poisson s'échappe et lui procure une nourriture facile et abondante.



Poisson non identifié, inconnu dans les eaux méditerranéennes.

Aussi, est-ce toujours avec satisfaction que nos pêcheurs en voient un pris dans leurs filets.

C'est ensuite le chalutier « Ile de Rachgoun », appartenant à MM. Campillo et Grasset, qui a ramené à son tour un énorme poisson d'une espèce absolument inconnue à ce



Le « marocco ».

jour, mesurant 1 m. 75 de longueur et d'un poids de 100 kilos environ.

Ce poisson a quelques ressemblances avec le thon, mais la tête énorme et d'un profil assez particulier n'ayant absolument rien de commun avec tout ce qui a pu être pêché jusqu'ici, il n'a pas été possible de l'identifier exactement.

Parmi nos vieux pêcheurs, aucun n'a pu trouver dans ses souvenirs celui d'une prise pareille. Quoi qu'il en soit, ces deux magnifiques pièces ont provoqué un vif mouvement de curiosité bien compréhensible.

F.G.

1^{er} mai 1956



Juillet 1956 contrôle d'un pêcheur oranais

Le 10 mars 1957, crime affreux à bord du « Marc-Eric », un chalutier « Popa Mona » de Beni-Saf : 3 des matelots musulmans assassinent leur 5 « camarades » européens. Le jeune Aldeguer, 16 ans, apprenti, fût ligoté à l'ancre du navire et jeté à la mer par 600 mètres de fond (repris sur l'Echo d'Oranie n°324 de septembre/octobre 2009. Les journaux d'Algérie n'en ont semble-t-il pas parlé.)

Comme chaque année, hier à la cathédrale

Les marins-pêcheurs d'Alger ont rendu un fervent hommage

à leur patron: saint PIERRE
Traditionnelle procession en mer à Bou-Haroun



COMME tous les ans, les cérémonies de la Saint-Pierre à la cathédrale d'Alger ont réuni de très nombreux fidèles, notamment la colonie italienne qui a une particulière dévotion pour le grand apôtre.

Le matin à 10 heures, M. le chanoine Roman, qui était son jubilé sacerdotal en même temps que d'autres prêtres du diocèse, a célébré la grand-messe solennelle.

Mgr Duval, assisté de ses vicaires pénétraux, présidait la cérémonie au cours de laquelle la Cecilia, sous la direction de M. Guy Pérez et accompagnée du grand orgue par M. l'abbé Duhmar, assurait les chants.

A l'évangile, M. l'abbé Géninger, évoquant saint Pierre, a invité l'assistance à une plus grande obéissance à l'Eglise et à l'enseignement des

X SUITE EN PAGE 3

A la sortie de la cathédrale, les marins pêcheurs portent la lourde statue de saint Pierre en procession sur leurs épaules (Photo E. A.)

Jun 1959

En 1960, il y a 152 chalutiers en Algérie : leur nombre a doublé depuis 1939.

En 1960, on recense plus de 2000 pêcheurs indigènes sur environ 5000 pêcheurs. (contre 420 en 1939)



Vers 1960, le grand-père de mon épouse, Thomas LOPEZ (à droite)

La pêche maritime algérienne et ses possibilités (rapport de mission) mars 1961 Jean FURNESTIN
(in revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes)

1° *Production totale des pêches algériennes.*

ANNÉE	1944	1957	
Pêche au chalut (poisson blanc)	5 500 t	7 000 t	(+ 27,2 %)
Pêche au lamparo et divers (poisson bleu) ..	20 000 t	14 500 t	(— 27,5 %)
Total	25 500 t	21 500 t	(— 15,7 %)

Ne retenons pour l'instant que les chiffres totaux. Tout en montrant la part respective des deux formes essentielles de pêche, ils marquent une diminution importante (15,7 % = 4 000 t) des apports.

Pour une longueur équivalente de côte (de Gibraltar au cap Creus) l'Espagne méditerranéenne a doublé les siens en 15 ans (production 1957 : 130 000 t). L'Italie en a fait autant (production 1957 du versant tyrrhénien, 100 000 t environ). Seul le littoral métropolitain, tout comme l'Algérie, est resté en retrait.

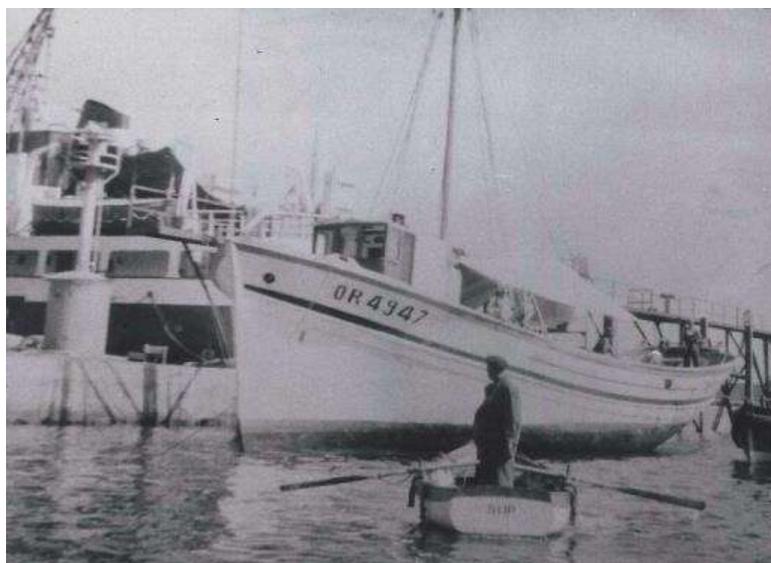
On ne peut rechercher dans l'existence de conditions naturelles plus favorables à l'est et à l'ouest, qu'au sud et au nord, une explication totalement satisfaisante aux résultats obtenus dans un cas et dans l'autre. On la trouverait, en revanche, dans l'évolution des techniques (bateaux, engins, méthodes de pêche) et dans l'organisation de la distribution.

2° *Production par régions.*

L'affaissement de la production est-il général ou seulement particulier à certains secteurs de pêche ?

Pour le savoir, comparons les apports des trois grandes régions algériennes.

ANNÉE	1944	1957	
Ouest (Oranie)	12 400 t	13 000 t	(+ 4,8 %)
Centre (Algérois)	9 700 t	6 000 t	(— 38,1 %)
Est (Constantinois)	3 400 t	2 500 t	(— 26,5 %)
Total	25 500 t	21 500 t	(— 15,7 %)



1961 le Manuel Campillo à Béni-Saf

Le 27 mai 1962, le Manuel Campillo arrive à Port-Vendres ...

Fin juin 1962, nombreux sont ceux qui gagnent les côtes européennes à bord de bateaux de pêche ou de plaisance (22 sur un bateau prévu pour 10).

Ce mode de transport est fort utilisé par les derniers membres de l'OAS qui se réfugient en Espagne, principalement à Alicante, mais aussi Tarragone ou Barcelone.

La revue Méditerranée n°4 de 1963 réserve un article de 28 pages aux pêcheurs d'Oran et de Mers-el-Kébir (écrit par P. Merlin à l'été 1960) lire ici

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_1963_num_4_4_1099